



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 3 avril 2026 DÉLIBÉRATION

Rapporteure : Madame la Maire

Secrétaire de séance : Madame Geneviève CIMORRA

**Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33**  
**Nombre de présent-e-s : 28**  
**Nombre de votant-e-s : 33**

**Etaient présent-e-s :**

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, et M. Patrick NAVARRO, Adjointes,

M. Sébastien DE TRUCHIS, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOÏPE, Mme Céline BODET, M. Joël RESTIF, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

**Etaient représenté.es :**

- Mme Anne SAOUTER donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Sonia CAMPAGNE donne pouvoir à Mme Sabine SALLE
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Elodie JIMENEZ

### **11 – PROPOSITION DE COMMISSAIRES-TITULAIRES ET COMMISSAIRES-SUPPLÉANT.ES POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Vu l'article L.2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1650, § 3 du Code Général des Impôts, qui précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale est la même que celle du mandat du Conseil municipal et que de nouveaux Commissaires doivent être nommé.es dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils municipaux,

La composition de la Commission, pour les communes de plus de 2 000 habitants, est la suivante :

- La Maire ou l'adjoint.e délégué.e, Présidente,

- Huit Commissaires titulaires ainsi que huit Commissaires suppléant.es sont désigné.es par les soins du Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **PRÉSENTE** les listes suivantes :

**Liste des Commissaires titulaires :**

Sami BOURI, Patrick NAVARRO, Anne SAOUTER, Céline BODET, Anne BARBET, Raymond VILLALBA, Nicolas MALEIG, Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE, Philippe GARROTÉ, Jean-Michel IDOPE, Didier BAC, Françoise STIOPHANE, Emmanuelle GRACIA, Saïd SOUITA, Monique ASSO.

**Liste des Commissaires suppléant.es :**

Élodie JIMENEZ, Sébastien DE TRUCHIS, Flora LAPERNE, Jean CONTOU-CARRERE, Sonia CAMPAGNE, Geneviève CIMORRA, Marie SAYERSE, Françoise LOUSTAU, Maïtena FERRAN, Joël RESTIF, Bernard UTHURRY, Philippe GUILLEMANT, Solange SALINAS, Jean-Louis NOHALES, Jean-Michel BRUGIDOU.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 3 avril 2026.  
Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 08/04/2026

  


MAIRIE D'OLORON-SAINTE-MARIE  
64400 (Pyrénées Atlantiques)

Marie-Lyse BISTUÉ

